

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 1

Artikel: Le boisement du mont d'Or
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que peut-on déduire de ces faits météorologiques que nous devons à l'obligeance de M. Moreillon ? Elles n'ont assurément qu'une valeur relative pour l'ensemble du pays compris entre Jura et Alpes, puisque ces données ne concernent que deux stations très rapprochées l'une de l'autre. Cependant, le régime prolongé de vent du nord-est, combiné avec une insolation intense, a été observé un peu partout dans le centre de l'Europe. Il n'est donc pas étonnant que l'évaporation hivernale extraordinaire provoquée, d'une part, par une forte insolation en février; de l'autre, par une bise prolongée, ait déterminé, du côté du nord de la frondaison de certains arbres, des accidents physiologiques. Ajoutons encore, à ce propos, que dans certaines pépinières de montagne ou dans des plantations récentes et en plein découvert, de jeunes plants de douglas verts, hauts de 50—80 cm, dont la cime émergeait en février au-dessus d'une faible couche de neige glacée, ont particulièrement souffert; un grand nombre des extrémités de ces plants ont séché. On sait toutefois que ce conifère remarquable a la faculté de reconstituer sa pousse terminale automatiquement, sous l'influence de la sève estivale.

Nous pensons que le dépérissement partiel ou total de certaines parties extrêmes des rameaux, doit être attribué, comme cela a été le cas en 1929, à un excès d'évaporation sous l'action combinée du soleil et d'un vent intense et prolongé. L'insuffisance d'eau de remplacement dans les organes d'assimilation aérienne constitue l'autre cause du phénomène pathologique. Toutefois, il appartient à des spécialistes en physiologie végétale, de confirmer ou de réfuter ces suppositions.

Montcherand sur Orbe (Vaud), décembre 1932.

A. Barbey.

Le boisement du Mont d'Or.

Le *Mont d'Or*, dont nous voulons parler ici, est celui qui s'élève au-dessus de Vallorbe, à 1460 m d'altitude environ. Cette montagne est située presque tout entière sur territoire français et son exposition générale est sud-ouest. Tandis que le versant nord forme un cirque rocheux très escarpé, rappelant le Creux-du-Van, celui dont nous avons entrepris de caractériser le boisement, tourné au sud-ouest, réalise des pentes douces, gazonnées, à peine un peu rocailleuses par endroits. Au-dessus de 1250—1300 m, le boisement manque et il est

certain que l'absence de la forêt ou sa présence à l'état très clairsemé, le long des pentes inférieures, est imputable à l'homme. Nul ne saurait admettre, en effet, que la sylve, qui, sur d'autres sommets du Jura, atteint 1600 m et plus, n'ait pas été en mesure d'occuper les pentes du Mont d'Or jusqu'au faite. On a vraisemblablement détruit la forêt, par carbonisation, au bénéfice des anciennes forges de Val-lorbe et par *essertage* pour la création du pâturage.

Voyons maintenant l'état actuel du boisement des pentes du Mont d'Or. Quiconque se place au sommet et considère l'étendue immense qui se déroule devant ses yeux, verra la forêt lointaine qui revêt le nord de la Vallée de Joux, déferler jusqu'à 1150—1300 m et même davantage, si l'on envisage le boisement qui occupe le territoire suisse voisin, ainsi qu'une étroite bande qui s'y rattache sur terre française. D'une manière générale, cette forêt est l'association normale des conifères et du hêtre. S'y adosse, concentriquement, une ceinture de hêtres formée de bouquets irrégulièrement dispersés dans le pâturage et s'élevant par places jusqu'à 1350—1370 m environ. Ce n'est pas tout : dans le voisinage de la frontière, le hêtre monte jusqu'à 1420 m, toujours sous la forme de bouquets plus ou moins rapprochés et composés d'individus buissonnants, à la ramification abondante et serrée. Aux endroits où le vent d'ouest accumule la neige, les tiges sont volontiers arquées vers le bas et les branches déjetées dans la direction du vent prédominant. Plus l'on s'élève, plus ces buissonnements de hêtres sont ramassés et rabougris, exposés qu'ils sont aux rafales du joran. Dans la partie moyenne et depuis quelques années, les groupes de hêtres ont été fortement éclaircis; on a abattu les plus belles tiges dont beaucoup devaient atteindre 8—10 m de hauteur, de sorte que la plupart d'entre eux ne se montrent pas dans leur état naturel intégral. A la périphérie des bouquets de hêtres, on observe de nombreux buissons de la même essence, broutés par le bétail et affectant la silhouette bien connue des « *Geisstannli* ». A remarquer aussi que quantité de hêtres ont pris pied sur les pierriers provenant du défrichement du sol, qui permettent de se faire une idée de la besogne pénible à laquelle durent faire face les colons de la première heure.

Dans la plupart des bouquets, des épicéas ont pris pied et quelques-uns déjà, par leur taille, dépassent les hêtres qui les ont abrités pendant leur jeune âge. Mais les jeunes épicéas ne sont pas confinés au sein des groupements des hêtres; un certain nombre s'observent à l'état isolé, spécialement dans la zone réalisant une immense prairie, encore fauchée par places, mais très peu parcourue par le bétail. On y observe aussi, à l'état très clairsemé, quelques représentants des sorbiers, érables, saules, de taille réduite. Dans l'étage du hêtre, par-ci par-là, des noisetiers buissonnent jusqu'à 1250—1300 m.

Est-il possible de se représenter ce qui s'est passé quant au boisement, depuis sa destruction? Essayons! Vraisemblablement, les

éléments actuels de celui-ci — y compris les individus abattus à une date récente — ne sont pas les descendants directs de la forêt primitive. Du temps a dû s'écouler entre deux, et des générations d'arbres ont pu se succéder. L'ancienne forêt devait contenir des hêtres en grand nombre, dont les souches ont pu, après le massacre et vu l'exposition favorable, produire des rejets de façon normale; les groupes actuels de hêtres doivent être considérés comme les descendants des individus de la première génération. D'autres proviennent sans doute de jeunes pieds échappés à la destruction, qui, à leur tour, ont laissé des descendants par génération sexuelle ou végétative. Les bouquetaux de hêtres augmentent-ils en nombre avec le temps? C'est peu probable, car ils sont essentiellement situés dans une zone densément pâturée et dont une partie comprenait autrefois des prairies fauchées, dépendant d'habitations plus ou moins permanentes, aujourd'hui transformées en alpages pour la plupart.

L'épicéa ne donnant pas de rejets sur souches, on s'explique aisément sa rareté relative dans le domaine considéré. Tous les individus existant au sein des bouquets de hêtre, ou du pâturage, proviennent de graines transportées par le vent. On peut s'étonner que le nombre des individus ne soit pas plus considérable par rapport à d'autres localités où, après un déboisement complet, l'épicéa reprend vite possession du terrain. La cause doit en être cherchée dans l'intensité du pacage, fonction elle-même de la qualité du sol peu pierreux et à peu près partout propre à la croissance d'une herbe de valeur. Sur des surfaces de ce genre, solidement engazonnées, les brins d'épicéa sont facilement piétinés et détruits. Dans une autre partie du territoire, la rareté de l'épicéa peut s'expliquer par le fauchage qui y était autrefois de règle, qui l'est encore par places, et par la couverture végétale haute et drue qui en a été la conséquence.

Au point de vue alpicole, il est curieux de constater la différence de végétation herbacée qui existe entre la zone régulièrement alpée et celle qui, jadis fauchée, n'est aujourd'hui que très peu parcourue par le bétail. Il suffit de franchir le « muret » limitant les deux zones pour s'en convaincre. D'un côté, un gazon court, où prédominent les bonnes plantes fourragères, régulièrement tondu par le bétail; de l'autre, une herbe haute, riche en renonculacées diverses (trolle, anémones), myrtille, nard, etc., dont plusieurs composants sont des types fidèles des sols décalcifiés. (En 1931, il y a été signalé quelques pieds d'*Anemone alpina*, à pétales teintés de soufre. Ce n'est pas la véritable anémone soufrée, mais une variété s'en rapprochant.) Toute une étude serait nécessaire pour expliquer le contraste frappant qui existe entre ces deux végétations séparées par une limite tout artificielle.

Exposer l'état actuel du boisement au Mont d'Or et rechercher, dans la mesure du possible, le pourquoi de celui-ci, tels sont les mobiles

qui ont inspiré les lignes précédentes. D'autres viendront plus tard, qui s'attelleront à la même tâche et constateront les changements éventuels intervenus.

Sam. Aubert.

Consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

Enquête de 1930.

Le 21^{me} fascicule des « Statistiques de la Suisse », qui est en même temps la 9^{me} livraison de la Statistique forestière, nous présente les résultats de l'enquête faite en 1930 sur la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse. C'est un fort cahier de 134 pages, comprenant une introduction qui dégage les résultats principaux et souligne les constatations les plus intéressantes, près de 100 pages de tableaux et de nombreux graphiques qui facilitent une vue d'ensemble.

Cette enquête répondait à un vœu exprimé, en octobre 1926 déjà, par l'*Association suisse d'économie forestière*. La statistique publiée en 1914 avait perdu toute valeur pratique et ne pouvait aucunement renseigner sur les capacités de notre industrie du bois. C'est à l'action conjuguée de l'Association déjà nommée, de la Société forestière suisse et de l'Association suisse des industries du bois qu'est due la décision, prise le 30 septembre 1927 par le Conseil fédéral, sur une proposition du Département fédéral de l'intérieur, qu'il serait fait une nouvelle statistique de la consommation du bois d'œuvre brut en Suisse.

L'exécution de ce travail fut confiée à l'*Inspection fédérale des forêts*; la collaboration du *Bureau de statistique* lui fut assurée. En fait, ce dernier se chargea du travail de préparation et de tri, des récapitulations par genre d'entreprise, par commune, district et canton. L'Inspection fédérale se réserva l'interprétation des données, soit l'établissement du texte, de tableaux synoptiques et de graphiques devant donner une image frappante de certains contrastes. Grâce à l'aide efficace des autorités tant communales que cantonales, des associations d'économie forestière et de l'industrie du bois, l'enquête et son dépouillement ont été menés à bon terme sous l'experte direction de M. *Roman Felber*, ingénieur forestier à l'Inspection fédérale des forêts. L'Inspection des forêts avait, à l'origine, espéré pouvoir faire sa statistique conjointement avec le recensement des entreprises, effectué en automne 1929. Cette exécution simultanée s'avéra impossible; cependant, le questionnaire des entreprises fixant si les exploitations consommaient du bois d'œuvre brut ou non, la liste des adresses nécessaires pour l'enquête fut fournie par le dépouillement des résultats du recensement. Cette liste, établie à l'aide de l'Annuaire suisse de la construction, revue par les inspections cantonales des forêts, accusa tout d'abord 20.000 entreprises consommant du bois d'œuvre brut. Un second examen réduisit le nombre des